



Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur
info@snalc.fr - www.snalc.fr
@SNALC_FGAF

Réforme du collège : nous continuons le combat

► Communiqué de presse

Le SNALC-FGAF a pris connaissance des nouvelles fiches de discussion sur la réforme du collège. Certains changements ont clairement été effectués pour tenter de répondre à nos revendications et à la colère qui monte chez nos collègues, notamment en révisant à la hausse les horaires de langues vivantes. **Nous avons remarqué que les options de langues anciennes ont été recrées mais amputées de plus d'un tiers de leurs heures, contrairement aux déclarations de la Ministre.**

En l'état, **le projet qui nous est proposé n'est toujours pas acceptable.** Lors de la réunion de cet après-midi, le SNALC-FGAF portera donc les revendications suivantes, de façon transparente :

- **le retrait des enseignements pratiques interdisciplinaires.** Puisqu'il n'y a aucun temps de concertation prévu, nous considérons que le ministère n'est pas en droit d'imposer une pédagogie de projets disciplinaires à ses professeurs. Nous demanderons l'inscription d'éléments communs dans les programmes disciplinaires, qui pourront donner lieu soit à un enseignement disciplinaire habituel dans le cadre de programmes organisés par année scolaire, soit à la réalisation d'un projet, sur la seule base du volontariat des professeurs ;
- **la non inclusion des heures d'accompagnement dans les heures d'enseignements disciplinaires.** Pour qu'il y ait accompagnement, il faut qu'il y ait des horaires supplémentaires ;
- **le rétablissement des classes bilangues et des sections européennes ;** le maintien des 4h de LV1 en 6^e
- **la suppression de la globalisation des horaires des disciplines scientifiques en classe de sixième.** Nous exigeons que les horaires professeurs de chacune des trois disciplines soient au minimum égaux aux horaires actuels ;
- **le cadrage national de la marge professeur,** prioritairement pour les heures d'accompagnement, la physique, la SVT, la technologie et les langues vivantes ;
- **L'inclusion des professeurs documentalistes dans la grille horaire ;**
- **la garantie d'options de langues anciennes (latin ET grec ancien) sur des horaires équivalents aux horaires actuels, ce qui n'est actuellement pas le cas.**

Le SNALC-FGAF ne se contentera pas de quelques ajustements : c'est la philosophie même du projet qui ne convient pas. **Nous appelons les collègues à poursuivre leur mobilisation par tous les moyens possibles : pétitions, motions en conseil d'administration, heures syndicales. Si nos revendications ne sont pas satisfaites, nous ferons le nécessaire pour qu'un mouvement national se mette en place.**

Paris, le 25 mars 2015

Contact : Jean-Rémi GIRARD, Secrétaire national à la pédagogie, girardsnalc@yahoo.fr